

Communautés locales et utilisation durable de la faune en Afrique centrale

Éditeurs

Nathalie van Vliet
CIFOR

Jean-Claude Nguingiri
FAO

Daniel Cornelis
CIRAD

Sébastien Le Bel
CIRAD

Publié par

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
et

Centre de recherche forestière internationale (CIFOR)
et

Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD)

FAO/CIFOR/CIRAD. 2017. Communautés locales et utilisation durable de la faune en Afrique centrale, par van Vliet N., Nguingiri J. -C., Cornelis D. et Le Bel S. (éds). Libreville – Bogor – Montpellier.

© FAO, 2017

FAO ISBN: 978-92-5-209804-1

CIFOR ISBN: 978-602-387-054-7

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Centre de recherche forestière internationale (CIFOR), et du Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, du CIFOR, ou du CIRAD aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO, du CIFOR ou du CIRAD.

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soient correctement mentionnés comme sources et comme titulaires du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

Cette publication résulte du projet «Gestion durable de la faune et du secteur de la viande de brousse en Afrique centrale», mis en œuvre par la FAO, en collaboration avec les Etats bénéficiaires (Congo, Gabon, RDC et RCA), la COMIFAC, le RAPAC et les partenaires techniques CIRAD, CIFOR, et UICN. La participation du CIFOR à l'ouvrage s'est faite dans le cadre de l'initiative de recherche sur la viande de brousse du Programme de recherche du CGIAR sur les forêts, les arbres et l'agroforesterie (FTA).

Nous tenons à remercier ici le Fonds pour l'Environnement Mondial pour son appui financier, ainsi que tous les bailleurs ayant contribué au cofinancement de l'ouvrage: le Fonds du CGIAR, l'USAID et le CIRAD.

Crédits photos couverture (gauche à droite): CIFOR/Idriss Ayaya et CIFOR/François Sandrin

Résumé

En Afrique centrale, pour de nombreuses familles rurales, la chasse constitue une source de nourriture souvent primordiale et la vente des excédents de gibier, une source complémentaire de revenus monétaires. Cependant, avec l'accroissement démographique soutenu, la demande en viandes par les pôles de consommation (villages, villes secondaires, métropoles) augmente progressivement, avec, pour conséquence, une exploitation accrue et non durable de nombreuses populations animales sauvages. La quantité de viandes sauvages consommée annuellement dans le bassin du Congo est importante et représenterait 4 à 5 millions de tonnes métriques, soit approximativement l'équivalent de la moitié de la production bovine de l'Union européenne.

À défaut d'alternatives efficaces et durables, et compte tenu de l'impossibilité d'interdire la consommation des viandes sauvages, un consensus émerge progressivement sur la nécessité de mettre en place en Afrique centrale les conditions d'une exploitation durable des espèces sauvages pour promouvoir simultanément la conservation de la biodiversité, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance locaux. En d'autres termes, autoriser (en dehors des aires protégées) l'exploitation des espèces les plus résilientes par et pour les communautés locales, et en promouvoir la commercialisation au sein de filières formelles (en maintenant simultanément des restrictions sur les espèces vulnérables) pourraient permettre de donner l'impulsion nécessaire à une gestion plus durable des espèces sauvages.

C'est dans ce contexte que quatre pays (Gabon, République centrafricaine, République du Congo et République démocratique du Congo) ont sollicité l'assistance de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour conduire des tests pilotes de gestion participative de la faune et de la chasse, documenter et capitaliser les leçons apprises en vue de garantir la duplication des modèles jugés pertinents. Un projet sur 5 ans intitulé «Gestion durable de la faune et du secteur de la viande de brousse en Afrique centrale» a été lancé en fin 2012.

Le présent ouvrage s'inscrit dans le cadre général de la documentation des expériences et des leçons apprises du projet. Il comprend trois parties distribuées en treize chapitres. La première partie introduit le questionnement et le contexte abordant les aspects économiques, nutritionnels et juridiques liés à la chasse dite «villageoise» et à l'utilisation de la faune sauvage par les populations locales. Dans une deuxième partie, les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet «Gestion durable de la faune et du secteur de la viande de brousse en Afrique centrale» décrivent les retours d'expérience dans les sites pilotes du projet en République du Congo, République démocratique du Congo et République du Gabon. Ces sites représentent des conditions socio-économiques et écologiques très diverses que l'on retrouve dans la zone forestière de l'ensemble des pays du bassin du Congo, ils sont à ce titre riches d'enseignements pour le gestionnaire ou le responsable des orientations politiques. Enfin la troisième partie est une tentative de synthèse des expériences venues du terrain et de l'analyse de la littérature qui met en exergue les possibles voies qui s'ouvrent pour une gestion plus durable de la faune sauvage par les communautés locales dans le bassin du Congo.

L'ensemble des expériences présentées dans cet ouvrage propose des réponses concrètes pour le futur de la gestion durable de la chasse villageoise en Afrique centrale. *Premièrement*, le cadre juridique et réglementaire doit évoluer pour permettre une participation active des communautés locales, voire une gestion locale négociée de la faune sauvage, tout en restant suffisamment flexible pour s'accommoder aux divers autres objectifs de gestion et aux diverses formes de gouvernance locale, les mieux adaptées à chaque contexte. *Deuxièmement*, le secteur des viandes sauvages en Afrique centrale doit sortir de l'informel et devenir officiellement partie intégrante des politiques gouvernementales de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire. À court terme, le développement de systèmes alimentaires durables en Afrique centrale doit explicitement inclure la contribution des produits carnés sauvages (fauniques et halieutiques). *Troisièmement*, toute démarche visant à rendre les communautés locales responsables et redevables de la gestion de la faune est vouée à l'échec si elle n'est pas associée à une volonté politique et à un processus d'accompagnement vers la décentralisation de la gestion des ressources fauniques et de renforcement de la société civile. La dévolution des droits et responsabilités doit se faire par étapes et prendra du temps. *Quatrièmement*, la gestion durable de la faune ne peut être une réussite que si l'ensemble des parties prenantes parvient à coconstruire un objectif de gestion consensuel sur ces espaces multifonctionnels et multiusagers. *Enfin*, un changement de paradigme est nécessaire, afin que les parties prenantes à la gestion de la faune acceptent de travailler sur la base d'une démarche adaptative, où le droit à l'erreur existe, mais où les risques sont anticipés, pour mieux répondre aux défis continuellement changeants.

Loin de proposer un recueil de solutions miracles, cet ouvrage rapporte des leçons apprises qui sont autant de piliers posés pour poursuivre l'appui à l'émergence d'une gestion locale et participative de la faune et de la chasse en Afrique centrale. Nous espérons que les recommandations émises dans cet ouvrage pourront inspirer les décideurs, les gestionnaires et les bailleurs de fonds, pour continuer de tracer un chemin qui reste long.

Executive summary

For many rural families in Central Africa, hunting is often essential to obtain food, and the sale of surplus game generates additional income. But as a result of continual population growth, the consumption areas (villages, secondary cities and metropolitan areas) require more meat, leading to increased offtake and unsustainable exploitation of many groups of wild animals. Large quantities – approximately 4–5 million metric tons – of bushmeat are consumed annually in the Congo Basin, equivalent to about half the beef production of the EU.

Given the lack of effective and sustainable alternatives on the one hand and the impossibility of banning the consumption of bushmeat on the other, it is increasingly recognized that conditions for the sustainable use of bushmeat need to be put in place in Central Africa, in order to promote biodiversity conservation, food security and local livelihoods. In other words, the hunting of the most resilient species (outside the protected areas) by and for local communities should be authorized, and the commercialization of these species through formal channels should be encouraged (while imposing restrictions with regard to vulnerable species) as it might provide the incentives needed for more sustainable wildlife management.

It is within this context that four countries (Gabon, Central African Republic, Republic of Congo and Democratic Republic of Congo) requested the assistance of the Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) and the Global Environment Facility (GEF) to implement pilot projects for the participatory management of wildlife and hunting and to capitalize on lessons learnt for the duplication of successful management models where appropriate. At the end of 2012, a 5-year project entitled *Sustainable management of the wildlife and bushmeat sector in Central Africa* was launched.

The present book reports on experiences and lessons learnt from the project. It is structured in three parts and comprises 13 chapters in total. The first section sketches the background on the economic, food security and legal aspects of hunting and wildlife use by local populations. In the second section, the participants of the project entitled *Sustainable management of the wildlife and bushmeat sector in Central Africa* describe their recent experiences in the project's pilot sites in Republic of Congo, Democratic Republic of Congo and Gabon. These sites represent a diversity of socioeconomic and ecological conditions characteristic of the Congo Basin. They provide extremely useful lessons for policy makers and managers. The third section attempts to summarize field experiences and analyze the literature on possible ways for the local communities in the Congo Basin to make wildlife management more sustainable.

All the experiences presented in this book offer concrete answers to the future of sustainable management of village hunting in Central Africa. *First*, the legal and regulatory framework must be changed to allow for the active participation of local communities, including the possibility to negotiate local wildlife management, all the while remaining flexible enough to accommodate other management-related objectives and various forms of local governance that are best adapted to each situation. *Second*, the game meat sector in Central Africa must be taken out of the informal sector and become an integral, official part of the

government's poverty reduction and food security policy. In the short term, the development of sustainable food systems in Central Africa must explicitly include the contribution of wild animal products (wildlife and fish). *Third*, any effort to provide local communities with the responsibility and accountability for wildlife management is doomed to fail if it is not accompanied by a strong political will, a companion process toward the decentralization of wildlife resources management and the strengthening of the civil society. The transfer of rights and responsibilities should be carried out step by step, in a timely manner. *Fourth*, sustainable wildlife management can only be successful if all the stakeholders co-construct a shared goal for the joint management of these multi-function, multi-use spaces. *Lastly*, a change in paradigm must take place in which all parties involved in wildlife management adopt an adaptive approach, where there is room for error, but risks are anticipated in an attempt to better respond to ever-changing challenges.

Far from proposing a compendium of miracle solutions, this book brings out lessons learned, which are essential to deliver continuing support for the development of local, participatory management of wildlife and hunting in Central Africa. We hope that the recommendations provided will inspire decision-makers, managers and donors in mapping the still long road ahead.